



SOMMAIRE

Animations & Culture	p.2-3
Espace Vivans	p.4
Personnel	p.5
Police Municipale	p.5
Travaux	p.6
Environnement	p.6
CCAS	p.7
À vous la parole	p.7
Santé	p.8
Infos utiles et contacts	p.8

LE MOT DU
MAIRE

Chères Vanséennes, Chers Vanséens,

Considérant la période préélectorale cet édito sera donc un résumé du contenu de la présente lettre municipale d'Hiver.

En effet, vous découvrirez que celle-ci ne relate qu'un état des lieux des mois passés sur notre Commune avec les rubriques habituelles, à savoir : Animations, Culture Musée & Espace Vivans, Santé, Travaux, Personnel, CCAS, CNI/Passeports, A vous la parole, Police Municipale, Infos utiles et contacts.

Voici venir les fêtes de fin d'année et à ce titre je tiens à vous présenter au nom du Conseil Municipal et de moi-même, tous nos vœux de santé et de bonheur pour l'année 2026 ; en vous rappelant la traditionnelle cérémonie de Vœux à la population Vanséenne, le vendredi 9 Janvier à 18 heures 30 au Centre d'Accueil des Vans.

Chers Vanséennes et Vanséens encore une fois, bonne et heureuse année 2026 !

Votre Maire, Jean-Marc MICHEL





ANIMATIONS



Castagnade

Samedi 25 octobre, la Place OLLIER a accueilli la traditionnelle castagnade, proposée par le CCAS, événement de l'automne très attendu par les Vanséens et les visiteurs. Au programme : dégustations, ambiance festive, échanges et musique, avec la Peña pour animer cet après-midi toujours convivial.



Marché de Noël

Encore une très belle édition pour ce marché de Noël !

Le public était nombreux au rendez-vous pour parcourir les stands d'artisans et créateurs locaux.

En Famille ou entre amis, chacun a pu savourer cette journée hivernale, riche en animations et en partages. Cet événement incontournable, proposé par la commune marque le début des fêtes et offre à tous l'occasion de se retrouver, de flâner et de créer ensemble des souvenirs lumineux.

UNE ANNÉE 2025 RICHE DE CULTURE

En 2025, Les Vans a été rythmé par une programmation culturelle dense et inventive. Grâce à l'engagement du musée, des partenaires et d'artistes venus d'horizons très variés, habitants et visiteurs ont bénéficié d'une offre d'une rare diversité, mêlant patrimoine, création contemporaine, musique, sciences, arts plastiques et découverte du territoire.

Prochain rendez-vous :

**Les Vœux du Maire,
vendredi 9 janvier, à 18h30
au centre d'accueil
des Vans**



Sandra RUMOLINO et Vidal ROJAS



Julien CHIGNIER et Le Sun ship quartet

La Commune des Vans propose



MUSIQUES AUX VANS : UNE SAISON OUVERTE SUR LE MONDE

La saison musicale a offert un véritable **voyage à travers les esthétiques**, réunissant en moyenne 90 spectateurs par concert et jusqu'à 280 personnes pour l'opéra, présenté au boulodrome couvert.

Du jazz argentin de Gerardo DI GIUSTO et Michel BACHEVALIER à la virtuosité du Duo ARNAL ARSENYAN autour des musiques d'Arménie, en passant par l'univers singulier de l'Ensemble Inventor ou le tango intimiste de Sandra RUMOLINO et Vidal ROJAS, Les Vans a accueilli des artistes venus partager une musique libre, généreuse et accessible à tous.

La dimension pédagogique est restée centrale : des ateliers ont permis aux enfants des écoles de découvrir instruments, sons et créations contemporaines ; des conférences ont prolongé les concerts et une session musicale en plein air, organisée lors du marché hebdomadaire, a renforcé la proximité entre artistes et habitants.



CULTURE

Un musée dynamique, entre patrimoine local et horizons lointains

Le musée a poursuivi l'une de ses missions essentielles : **transmettre, partager et rendre accessible le patrimoine du territoire**. L'année a été marquée par plusieurs expositions d'envergure :

- **Musiques !** Des origines de la musique à la scène des Vans, prolongée en 2025.
- **Énigmatiques roches gravées des Cévennes**, un partenariat scientifique réunissant le GARA, la FRAPNA, Éric et Catherine OLIVIER-CHAVAILLON et le Musée du Colombier.
- **Léopold OLLIER** : des Vans à Lyon, exposition renouvelée pour célébrer ce pionnier de la chirurgie orthopédique moderne. Le réaménagement a permis d'intégrer un document sonore exceptionnel : l'entretien radiophonique de 1961 avec Edmond LOCARD, son ancien secrétaire.
- **Jeanick BOUYS - Rétrospective**, une exposition de peintures qui a mis en lumière une œuvre sensible et colorée.
- **Bruno DI SALVIO - La Matière des éléments**, un regard photographique profond sur le territoire des Vans.

Ces expositions ont consolidé le musée comme un lieu de savoir, de création et d'émotion, accessible à tous les publics.

Par la richesse de ses propositions et son ancrage dans le territoire, le musée des Vans et la programmation Musiques aux Vans affirment leur rôle dans la vie culturelle locale : des lieux, des moments, où l'on découvre, où l'on apprend, où l'on rencontre et où chacun, habitant comme visiteur, trouve matière à s'émerveiller.

Cathy ESCHALIER,
1^{re} Adjointe



■ Des ateliers pour apprendre, créer et explorer

Avec 535 participants, les ateliers ont confirmé l'attachement des habitants aux propositions pédagogiques du musée.

Les enfants et les familles ont ainsi pu fabriquer du papier, créer un herbier, observer l'infiniment petit au microscope, reconstituer le système solaire, découvrir l'oléiculture, pratiquer la musique contemporaine, fabriquer couleurs et peintures ou encore s'initier à la greffe de cactus (un clin d'œil amusant mais sérieux au Docteur OLLIER).

La saison estivale a été marquée par les ateliers « **Chercheurs d'or** », un rendez-vous hebdomadaire très suivi, révélant l'histoire géologique du territoire.

■ Des parcours et jeux en autonomie pour tous les âges

Afin de rendre les expositions encore plus vivantes, le musée a proposé chaque jour un parcours différent : énigmes, orientation naturaliste, exploration des dinosaures, puzzles photographiques... Ces dispositifs ont attiré un large public familial et renforcé l'accessibilité culturelle.

■ Un territoire valorisé par la découverte et la rencontre

Les événements organisés tout au long de l'année – vernissages, visites guidées, soirées thématiques, rencontres avec artistes et scientifiques – ont rythmé la vie culturelle.

Les balades patrimoniales, consacrées aux roches gravées, à Naves ou aux Vans souterrains, ont mis en valeur un patrimoine souvent méconnu mais apprécié.





ESPACE VIVANS

AMÉLIORATIONS TECHNIQUES :

À la mi-septembre, le cinéma s'est doté d'une nouvelle chaîne son (Dolby 7.1) et d'un écran plus grand et plus proche du public. Ces travaux ont été réalisés afin de garantir une expérience plus immersive à nos spectateurs et de pouvoir programmer la diffusion de Ciné-Concerts, comme le concert d'André RIEU, le dimanche 7 décembre.

EDUCATION À L'IMAGE :

Notre cinéma est avant tout un lieu d'éducation et de partage. Nous sommes heureux de poursuivre notre collaboration avec les établissements scolaires (école élémentaire des Vans, écoles de Berrias et Casteljau, Collège Léonce VIELJEUX) dans le cadre des programmes «**École et Cinéma**» et «**Collège au Cinéma**», essentiels à l'éveil du jeune public.

SERVICE CIVIQUE :

Nous avons aussi eu du changement au niveau du service civique. Le contrat de *Jahyanam* s'est fini le 01/10/2025, un grand merci à elle pour son implication ! Depuis le 2 octobre, c'est *Milo* qui a pris la relève.

LES EXPOSITIONS SUR LA MEZZANINE :

Nous avons eu le plaisir d'exposer les magnifiques photographies de Séverine BAUR, du 27/10 au 03/11, dans le cadre du Salon des Arts & Créateurs, organisé par l'AEVA.

A partir du 07/11, c'était au tour de Sylvie RAISON de nous dévoiler ses tableaux sur le thème de l'Arborescence. Le vernissage a été accompagné par la diffusion en avant-première du documentaire "Le chant des forêts".

À VOIR EN 2026 :

Le film "**Avatar : de feu et de cendres**" sera diffusé à partir du 02/01 en 3D.

L'ART vous propose une représentation théâtrale le 25/01.

À partir du 28/01, une sélection de 7 films, dans le cadre du festival "**Les saisons Hanabi**", nous emmènera au Japon.

Un grand merci à nos spectateurs et à nos partenaires pour leur soutien et leur fidélité. Toute l'équipe de l'Espace Vivans vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2026 !

Emmanuelle BALME, Conseillère Municipale

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS DE L'AUTOMNE :

- **Festival Sud Ciné (du 10 au 29/09) :**

Ce sont 6 avant-premières de qualité qui ont été diffusées, avec notamment le film *Dalloway*, accompagné par l'exposition "I.A. ou comment voyager dans le temps" de Christian LUTERNA-BRANNER.

- **Festival Play it again (du 19 au 29/09) :**

Grâce à notre partenariat avec l'ADRC, nous avons mis à l'honneur 4 grands classiques du cinéma de répertoire.

- **Journée Halloween le 31/10 :**

Cette année, cette journée a été organisée en partenariat avec le centre socio-culturel *REVIVRE*. Elle s'est articulée autour de la projection de 2 films jeune public, suivi du Casino de l'Horreur, au centre social, puis en soirée, de la diffusion d'un film d'épouvante pour les grands.

- **Festival Bollywood (du 6 au 10/11) :**

Une sélection de 6 films issus du cinéma Indien a permis aux spectateurs de (re)découvrir toute la richesse de la culture de ce pays. Autour de ces séances, 2 débats ont été animés par l'association *Terres de Yoga*.

- **Semaine pour la lutte contre les violences faites aux femmes (du 20 au 23/11) :**

En partenariat avec *Amnesty International* et l'association *Stop aux violences sexuelles*, 2 films et un spectacle ont été proposés afin de sensibiliser et mobiliser.

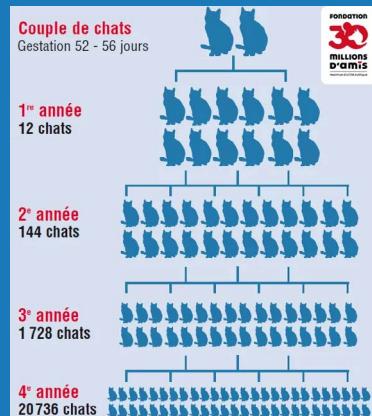
- **Journée spécial Noël (le 21/12) :**



10h30 : 1 film jeune public avec un petit déjeuner de Noël,
14h00 : *Zootopia 2*
16h00 : goûter de Noël
16h15 : 1 film pour les tout-petits



POLICE MUNICIPALE



RAPPEL : STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Concernant les chats, les maires peuvent mettre en place une alternative à la fourrière et, en vertu de l'article L211-27 du Code rural et de la pêche maritime, procéder à la capture des chats non identifiés vivants sur leur commune afin de les identifier, les faire stériliser et de les relâcher sur place. Ce dispositif dit « chats libres » résulte généralement d'une coopération avec une association de protection animale et un ou des vétérinaires.

Ainsi, si vous trouvez un chat dans cette situation, vous pouvez vous rapprocher de la police municipale qui vous mettra à disposition une cage pour le capturer si nécessaire et vous établira un bon de stérilisation signé par l'élu référent valable au cabinet vétérinaire de « la clairette ».

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le service de police municipale au 04 75 87 84 07 ou 07 75 87 84 06.



PERSONNEL

LES DÉPARTS :

Le premier semestre 2025 a été marqué par plusieurs mouvements de personnel au sein des services municipaux des Vans. La municipalité tient à saluer le parcours et l'engagement de ses agents, tout en leur souhaitant le meilleur pour la suite.

- Au service animation / marchés, *M. LHOTTE Jean-Marc*, en CDD, a saisi une opportunité professionnelle ailleurs. La municipalité lui souhaite une belle réussite.
- Au service éducation, *Mme Clarisse BERTUIT*, en CDD, a vu son contrat prendre fin, tout comme *Mme Carla DOMINICI*, apprentie à l'école maternelle. Nous leur adressons nos meilleurs vœux pour la suite.
- Enfin, un hommage particulier est rendu à *M. FROMENTIN Didier*, membre emblématique du service technique depuis près de 40 ans. Après une carrière entière au service de la collectivité, il a fait valoir ses droits à la retraite. Son professionnalisme, sa disponibilité et sa connaissance du terrain ont largement contribué au bon fonctionnement des infrastructures et à la qualité de vie des Vanséens. La municipalité lui exprime sa profonde gratitude et lui souhaite une retraite épanouie.

LES ARRIVÉES :

Pour renforcer ses équipes, la Mairie des Vans accueille plusieurs nouveaux agents :

- *M. GHIGNET Gérard*, en CDD, vient compléter l'équipe en charge des marchés.
- *M. PROVEDEL Mickaël*, en CDD, renforce le service technique.
- *Mme VIOT Peggy*, en CDD, rejoint le service administratif pour assurer le remplacement au service carte d'identité/ passeport et apporter un renfort en ressources humaines.
- *Mme BUIS Daphné*, en apprentissage, intègre l'école maternelle pour une durée d'un an.

OPERATION RENOUVELLEMENT CNI PASSEPORT DANS LES EHPAD



Une grande partie de l'équipe municipale s'est réunie pour le départ de Didier FROMENTIN

En septembre, après plusieurs mois de préparation, une opération inédite a permis le renouvellement des cartes d'identité directement dans les EHPAD pour les résidents âgés ou en situation de handicap, incapables de se déplacer en mairie. Pour répondre aux difficultés liées aux pathologies lourdes, à la mobilité réduite ou à l'accès en fauteuil roulant, un agent du service CNI-Passeport s'est donc rendu sur place dans les établissements de Chambonas, Joyeuse et Valgorge. Grâce à la collaboration des animatrices, des photographes et à l'utilisation du dispositif mobile de recueil de Privas, ce sont 30 dossiers qui ont pu être finalisés avec succès.

Josy LAURENT, 3e adjointe

DÉPÔTS SAUVAGES QUARTIER LA CLAIROUETTE ET AUTRES

Plusieurs verbalisations ont été effectuées au vu de l'arrêté municipal en vigueur. **Les dépôts de vêtements, mobilier, autres hors des emplacements poubelles sont interdits et verbalisables en cas de constatations.**

Analyse des données :

- Sur les 6 mois écoulés depuis l'installation du piège photographique à déclenchement automatique, 39 procédures ont été établies pour 60 détections suite à des dépôts hors des emplacements prévus. Cela correspond à environ 600 kgs de déchets qu'il a fallu faire prendre en charge par les services techniques de la commune pour évacuation et remise en état des lieux, générant un coût pour la collectivité..
- Sur les 39 procédures seulement 11 concernent des administrés.
- Le total des amendes représente la somme de 1830 euros pour des montants les plus fréquents de 135 euros.
- Sur les 60 dépôts constatés, 42 ont été effectués à l'aide de véhicules et 18 par des piétons, essentiellement des particuliers.

Les dépôts sont constitués en majorité de sacs ménagers, encombrants, appareillages électroniques, cartons et textiles. La police municipale rappelle que les points de collecte ne sont ni des lieux de recyclerie, ni de donnerie (comme il en existe plusieurs dans les environs), et que chaque dépôt sauvage est verbalisable.



TRAVAUX

■ TÈNEMENT DE L'ANCIEN HÔPITAL

Les aménagements sur le site de l'ancien hôpital continuent d'avancer et ADIS va commencer la construction de la maison pour les séniors en tout début d'année.



■ BASSIN DE RÉTENTION EAUX PLUVIALES AU PRADAL

Le chantier progresse, même s'il a été ralenti par les pluies du mois de novembre, et le bassin devrait être en service d'ici fin janvier 2026.



■ FIBRE OPTIQUE

Les travaux se poursuivent sur le territoire et quelques quartiers de notre commune viennent d'être livrés cette fin d'année ce qui permettra aux administrés de solliciter les opérateurs pour se connecter.

Nous profitons de cette communication pour rappeler à ceux qui ne l'auraient pas fait, de bien retourner « signés » les documents transmis par la commune.

Le déploiement peut être suivi via le site : www.ardechedromenumerique.fr / rubrique « à quand la fibre chez moi ».



■ INSTALLATION D'UNE NOUVELLE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La commune poursuit le déploiement de ses infrastructures de recharge pour véhicules électriques, après l'installation d'une première borne sur la place Jean-Marie ROUX, nous avons décidé, avec la proposition du Territoire Energie Ardèche, d'implanter une seconde borne au parking Vivans.

Ce nouvel équipement permettra de mieux répondre à la demande croissante des usagers et d'étendre le périmètre de service à un secteur plus large du village. La commune réaffirme ainsi sa volonté d'accompagner les évolutions des modes de déplacement et de favoriser l'utilisation de moyens de transport plus respectueux de l'environnement.

La mise en service de cette nouvelle borne se fera courant du mois de février, à l'issue des derniers travaux de raccordement.



■ AIRE DE SERVICE VÉLOS

Suite au groupement d'achat porté par la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes dans le cadre de la stratégie pleine nature des Cévennes d'Ardèche, les agents du service technique de la Commune des Vans ont installé, à la mi-septembre, l'aire de service destinée à la pratique du vélo. Elle est équipée d'une table de pique-nique, d'un stationnement pour vélos à assistance électrique et d'une borne multifonction, à proximité du centre d'accueil et de sanitaires avec point d'eau.

ENVIRONNEMENT ESPACES VERTS

Le comité de labellisation APIcité vient de décerner à la Commune le label : **" 2 abeilles - Démarche remarquable "**.

La collectivité est ainsi distinguée, à nouveau, pour son engagement durable en faveur de la sauvegarde des pollinisateurs et de la biodiversité (première abeille de "démarche reconnue" obtenue en 2022).

Françoise RIEU-FROMENTIN, Maire déléguée de Chassagnes, référente Environnement et Espaces verts





CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS)



CCAS Naves

Comme chaque année, les « séniors » du village ont répondu avec enthousiasme à l'invitation du CCAS. Ce moment convivial, marqué par la joie et la bonne humeur, a été sublimé par la présence de l'artiste et chanteuse Andréa, dont le répertoire varié de chansons françaises et internationales a ravi l'assistance. Les doyens de l'assemblée, Maurice VASSE (99 ans) et Laure HABAS (91 ans), ont été honorés par un bouquet de fleurs. Je leur adresse, ainsi qu'à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026 !

Hubert THIBON, Maire Délégué de Naves

CCAS Chassagnes

C'est à l'Auberge de Chanaleilles que les Chassagnards de plus de 65 ans étaient invités cette année. Le samedi 25 octobre, une quarantaine d'habitants ont partagé un déjeuner offert par le CCAS de Chassagnes, un moment de convivialité très apprécié. À travers cette lettre municipale, je tiens à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2026 !

Françoise RIEU-FROMENTIN, Maire Déléguée de Chassagnes

CCAS Brahic

Encore un bon repas de fin d'année partagé avec nos personnes âgées. Merci aux habitants de Brahic de m'avoir fait confiance pendant ces 25 années. J'ai agi au mieux de mes capacités pour le bien de tous. Je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et vous présente mes meilleurs vœux pour 2026.

Marie-Jeanne LAPIERRE, Maire Déléguée de Brahic

Cathy ESCHALIER, 1^{re} Adjointe



À VOUS LA PAROLE !

Le mot de l'opposition



Lors du Conseil Municipal du 26 Novembre dernier nous avons dû, une nouvelle fois, protester contre l'absence quasi systématique de concertation en amont des décisions prises par l'exécutif municipal.

En effet nous avons vu apparaître à l'ordre du jour de ce C.M. une demande de subvention concernant un éventuel espace « fitness » extérieur sur le terrain récemment acquis par la commune à proximité du rond-point de La Clairette.

Alors que nous avions soutenu sans réserve cet achat, nous pensions naïvement qu'une véritable réflexion associant élus et population pourrait être engagée sur le devenir de ce terrain (réflexion pouvant également être étendue au terrain acheté aussi par la commune entre le lavoir et le parking des sœurs). Au lieu de cela, dans une précipitation peu compréhensible, il est projeté un équipement ponctuel, sans vision globale du devenir de cet espace pourtant riche de potentialités.

Manifestement la participation citoyenne promise lors de la campagne électorale de 2020 n'est toujours pas à l'ordre du jour de la majorité municipale.

Le groupe d'opposition

Paulette CARÉMIAUX, Arnaud FROMENT, Jean-Paul MANIFACIER

SANTÉ

LES SIXIÈME ET SEPTIÈME DÉFIBRILLATEURS SONT INSTALLÉS

Dans la continuité de notre engagement pour la sécurité et la santé publique, la commune a récemment procédé à l'installation de deux nouveaux défibrillateurs automatisés externes (DAE).

Ces équipements sont désormais disponibles à l'**Espace Vivans (Cinéma)** ainsi qu'au **Tennis Boulodrome**.

Avec ces nouvelles installations, notre commune compte 7 défibrillateurs opérationnels, facilement accessibles en cas d'urgence. Avant ces ajouts, la commune avait déjà **5 DAE** implantés en des points stratégiques :

à la station médicale / devant la mairie principale des Vans / devant le point info de Naves / devant la mairie de Chassagnes / devant la mairie de Brahic

Ces dispositifs peuvent sauver des vies. Leur présence sur le territoire communal permet une intervention plus rapide en cas d'arrêt cardiaque, en attendant l'arrivée des secours.

Sébastien GADILHE, 4^e adjoint



INFOS UTILES



MAIRIE LES VANS

LUNDI	8h30-12h30	13h30-17h30
MARDI	8h00-12h00	13h30-17h00
MERCREDI	8h30-12h30	13h30-17h30
JEUDI	8h00-12h00	13h30-17h30
VENDREDI	8h30-12h30	13h30-17h00

04 75 87 84 00 - contact@les-vans.fr

www.les-vans.fr

 &  Mairie des Vans

numéro d'astreinte: 07 78 41 91 12

5 rue du Temple
07140 Les Vans

MAIRIE BRAHIC

Vendredi 8h30 à 12h

Permanence supplémentaire
(sans secrétariat)

le mardi de 15h à 17h

04 75 37 23 19

MAIRIE CHASSAGNES

Lundi de 13h30 à 17h30

04 75 94 98 04

MAIRIE NAVES

Mardi de 13h30 à 17h

04 75 94 98 05

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les 15 et 22 mars 2026, les citoyens pourront élire leurs conseillers municipaux et communautaires. Le premier tour aura lieu le 15 mars 2026, et le second tour sera organisé le 22 mars dans les communes dans lesquelles cela sera nécessaire.

Vous pouvez vérifier dès à présent sur la liste électorale de quelle commune vous êtes inscrit grâce à notre service en ligne « interroger sa situation électorale ». Pour voter dans une autre ville, vous devez déposer une demande d'inscription sur la liste électorale de cette commune au plus tard le vendredi 6 février 2026.

Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

RAPPEL

ARRÊTÉ MUNICIPAL (2025-082) PORTANT SUR LA RÉGLEMENTATION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR DES TRAVAUX ET LIVRAISONS SUR LA COMMUNE DES VANS

- Du 15 juin au 15 septembre de chaque année, les travaux ou livraisons nécessitant l'implantation d'engins de type chariots élévateurs, nacelles, grues mais également échafaudages, bennes, monte-charges ou stationnement de camions, susceptibles de causer une gêne à l'activité des différents commerces disposant d'une autorisation d'utiliser le domaine public, ne seront pas autorisés dans le centre historique de la commune.
- Une dérogation exceptionnelle pourra être accordée pour certains travaux si leur nécessité est d'ordre sanitaire ou relève un caractère d'urgence, laissée à l'appréciation du Maire.
- En dehors du périmètre du centre historique et sans restriction de dates, les travaux sont autorisés après étude de l'impact de ces derniers et des dates de réalisation.

UN PEU DE LÉGÈRETÉ

« Au coin d'un feu qui réchauffe le corps, les flammes apaisent l'esprit, réveillent l'âme et les coeurs endormis »

Nicolas BROCHE, Conseiller Municipal